

Yvelines votre canton Maisons-Laffitte / Mesnil-le-Roi

n° 6
Mars 2009



Yvelines
Conseil général

www.yvelines.fr



Joël DESJARDINS
Conseiller général des Yvelines

La lettre du Conseil général des Yvelines

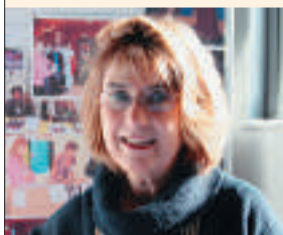


Contrat avenir

Le sourire de Victoria

« Donner-Recevoir » : c'est le nom de l'association pour laquelle travaille désormais Victoria Sedeno. Cela pourrait être aussi un joli résumé de la nouvelle vie de cette ancienne RMIste. A 58 ans, cette ancienne chef d'entreprise, qui avait perdu jusqu'à ses droits sociaux quand sa boîte a déposé le bilan, a retrouvé le sourire.

« Pas facile quand on a été gérante de sa propre entreprise de se retrouver sans rien du tout, même pas le droit à la sécurité sociale. La conseillère du service social m'a dit qu'une association cherchait une personne avec compétence, mais dont elle ne pouvait pas payer le salaire complet. Heureusement, nous avons mis en place un parcours avec le Conseil Général, qui paie une partie du salaire. Ce « Contrat Avenir » est très bénéfique pour les deux parties. L'association a pu embaucher, et moi, j'ai retrouvé du travail et je vais même pouvoir suivre une formation ». Le Conseil général subventionne cette association.



« Donner-Recevoir » est une association caritative, loi 1901, non confessionnelle et apolitique qui a pour vocation de combattre la solitude des personnes âgées dépendantes et désocialisées. L'association est basée sur l'action dynamique d'une équipe d'environ 50 bénévoles (Maisons Laffitte, Sartrouville et Mesnil le Roi). Son rôle est d'écouter, soulager, apporter un réconfort à une personne âgée isolée de sa famille et de ses proches. Une heure par semaine suffit pour rompre l'isolement, rétablir une communication personne, bâtir une relation amicale. Avec un sourire et quelques mots, ces bénévoles redonnent un sens à des vies sans repères.

Zoom sur

« Donner-Recevoir » est une association caritative, loi 1901, non confessionnelle et apolitique qui a pour vocation de combattre la solitude des personnes âgées dépendantes et désocialisées. L'association est basée sur l'action dynamique d'une équipe d'environ 50 bénévoles (Maisons Laffitte, Sartrouville et Mesnil le Roi). Son rôle est d'écouter, soulager, apporter un réconfort à une personne âgée isolée de sa famille et de ses proches. Une heure par semaine suffit pour rompre l'isolement, rétablir une communication personne, bâtir une relation amicale. Avec un sourire et quelques mots, ces bénévoles redonnent un sens à des vies sans repères.

Actualité

L'actualité de notre canton

Voilà donc la nouvelle mouture de la lettre du Conseil Général. Elle vous est adressée afin que vous puissiez prendre connaissance des réalisations de notre assemblée tant pour le Département que pour le canton.

Sur notre canton, j'ai voulu mettre en avant deux réalisations récentes.

Les travaux sur le collège Le Prieuré.

S'ils ont paru longs au corps enseignant, au personnel administratif et de service, et à l'équipe de direction, ils ont été tenus dans les délais. Il faut en remercier tous les

Collège

Comment faire de l'ancien avec du neuf...

Conserver l'esprit du bâtiment ancien tout en offrant tout le confort actuel aux élèves, voilà le pari réussi par le Conseil général dans la réhabilitation du collège Le Prieuré, à Maisons-Laffitte.

Cette réhabilitation du collège Le Prieuré avec reconstruction du bâtiment de demi-pension s'inscrit dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement pour les collèges publics (PPI) 2003-2009. Ce plan, adopté le 31 janvier 2003, a été revu à la hausse en avril 2006. Au final, les travaux pris en charge par le Conseil Général s'élèvent à 6 750 000 euros.

Les menuiseries extérieures, côté cour, ont été remplacées. La façade a été ravalée. La réfection de la toiture a renforcé l'étanchéité. Le foyer des élèves a été démolé et reconstruit. Ce sont jusqu'à 400 repas qui peuvent être servis en liaison froide dans la nouvelle demi-pension. Le logement du gardien a lui aussi été démolé puis entièrement reconstruit au-dessus de cette demi-pension.

acteurs. Ce collège est devenu un collège modèle. Une nouvelle dynamique est engagée.

Le Contrat Avenir, qui a permis notamment à Victoria Sedeno, ancienne Rmiste, de se remettre au travail. Un retour en activité rendu possible grâce à la sage décision d'un président d'association et aux dispositifs mis en place par le Conseil Général. J'en profite pour rappeler que ce dispositif peut permettre à des Rmistes de se former tout en travaillant, et ainsi de se réinsérer plus facilement dans le monde du travail. Laissez-moi vous présenter Victoria Sedeno et le contrat Avenir.

Tous ces travaux ont mis en avant l'esprit du premier bâtiment, qui date de 1936. Même l'extension, construite en 1985, s'intègre désormais parfaitement au site. De même, les requêtes des riverains ont été prises en considération. Le façonnage de la demi-pension a été, à leur demande, baissé de presque deux mètres.

A cette réhabilitation des bâtiments s'est ajoutée une enveloppe « mobilier », d'un montant de 117 000 euros, investie dans le CDI, le mobilier de cantine ou encore le foyer des élèves. La salle informatique est totalement opérationnelle, et des chariots nomades permettent aux professeurs d'utiliser les multimédias dans leur salle de cours.

Commencés en avril 2007, les travaux se sont achevés à la veille des vacances de Toussaint.

Le maire a "oublié" de préciser, dans le journal de la ville, que ces travaux ont été financés par le Conseil général.

Edito

Malgré une campagne difficile, vous m'avez largement reconduit dans mes fonctions de Conseiller Général. Je tiens, à l'occasion de ce premier numéro du journal du Conseil général nouvelle formule, à vous en remercier. Je continuerai d'agir avec vous dans l'intérêt de notre canton.

C'est ainsi que les travaux réalisés sur les collèges du Prieuré et Cocteau leur permettent d'accueillir dans de meilleures conditions nos enfants.

C'est ainsi que les travaux rue de la Procession, symbole de l'intercommunalité, ont pu être subventionnés par le Conseil général.

Je continuerai à veiller à ce que vos associations, qu'elles soient sportives, culturelles ou à vocation sociale, continuent à se développer, dans l'intérêt de tous grâce à l'assemblée départementale.

1/ Joël Desjardins, Conseiller général et Madame Lynde, principale du collège Le Prieuré, font le tour des travaux.

2/ Victoria Sedeno, une ex-Rmiste heureuse depuis qu'elle « donne et reçoit » dans son nouveau poste pour l'association « Donner-Recevoir ».

Expressions politiques

En application de la loi du 27 février 2002, cet espace est réservé à l'expression des groupes politiques composant l'Assemblée départementale. Les textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Groupe de la majorité départementale, EPY

Centre-ville : Reconquérir les centres-villes en créant les conditions du maintien du commerce de proximité et des activités artisanales, développer et pérenniser l'attractivité des pôles urbains, telle est la politique originale et volontariste mise en œuvre par le Département pour les années 2007 - 2013 : aide financière aux communes pour l'expertise des équipements commerciaux de centre-ville, aide à l'acquisition et à la restructuration des emplacements stratégiques, contrat de centre-ville pour 3 ans pour valoriser l'espace public et améliorer l'accessibilité avec la création de parkings. Avec un budget estimé à 50M€, le Département entend être, aux côtés des communes, la collectivité mobilisatrice pour maintenir et développer l'attractivité des centres-villes.

Groupe socialiste

Compte tenu de la récession économique et de son impact sur les yvelinois, les priorités de notre groupe visent la défense de l'emploi, les projets d'insertion professionnelle et le soutien au tissu économique.

Notre responsabilité d'élu est engagée dans tous les projets du territoire en imposant la prise en compte de toute la dimension environnementale. Aussi nous considérons le projet de sauvetage de l'industrie automobile comme un levier essentiel de notre département, la répartition équitable des ressources ne peut se concevoir qu'en concertation avec la population et les élus locaux.

Groupe communiste

Le Président de la République va réaliser le vœu le plus cher des libéraux : mettre fin à la Taxe Professionnelle. Cela va créer de très gros problèmes financiers aux collectivités locales. La création d'un « fonds stratégique d'investissement » n'est rien d'autre qu'un instrument de plus dans la guerre économique mondiale qui conduit le monde au bord du gouffre. Cette mesure ne peut répondre aux besoins des PME-PMI qui emploient 80 % des salariés. Les solutions sont ailleurs et notamment dans la création d'un Pôle Financier Public sous contrôle de l'Etat, des salariés, des collectivités et des épargnants pour relancer l'emploi, les salaires, les investissements productifs.